

# Saint-Sauv' **INFOS**

*Le magazine municipal d'information de Saint-Savinien-sur-Charente*

*L'équipe municipale vous invite à la*

## Cérémonie des Vœux du Maire

**Samedi 7 janvier 2023 à 17h30**

• Salle Multi-loisirs •

DOSSIER

### **ZOOM SUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE**

**page 10**

RENCONTRE AVEC...

### **LES FRÈRES DE LA CÔTE**

**page 7**

VIVRE ENSEMBLE

### **LES NUISANCES SONORES**

**page 20**



# SOMMAIRE

3

## ÉDITORIAL DU MAIRE

Par Jean Claude GODINEAU

4

## GRAND ANGLE

Retour en images

6

## ÉCONOMIE

Atelier-boutique « Poterie 2 Lettres » • Boulangerie pâtisserie « La Saint-Sav » • Expression en cours • Coach professionnel « Resolv&Vous » • Rencontre avec... Raphaël Mangin Deville de « Les Frères de la Côte »

8

## CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

État d'urbanisme • Déclaration préalable de travaux • Le point sur... les travaux & aménagements • Les citoyens et la propreté de leur commune • Collectes de vos déchets • Horaires de la déchetterie

10

## DOSSIER

La sobriété énergétique

12

## CULTURE & ÉVÉNEMENTIEL

Un Noël 100% local • Cérémonies des Vœux • Un ciné-concert réussi pour les 75 ans du Florida • Une Saint-Valentin 2.0 • Journées Européennes des Métiers d'Art • L'inconnue, premier roman de Raymonde Robert • Résultats du concours des Vitrines roses • Coups de cœur littérature

14

## ACTION SOCIALE & SOLIDAIRE

Les animations à l'Ehpad & la Résidence autonomie • Le Repas des Aînés a fait son grand retour • La Mairie recherche un jeune en service civique • Deux personnalités qui marqueront l'histoire savinoise • Yvette Viaud, 100 ans de vie dans la vallée du Bramerit • État civil

16

## ENFANCE & JEUNESSE

L'Outil en Main, pourquoi pas à Saint-Savinien ? • Le Centre de Loisirs • 3,2,1... Partez ! • Régime de sortie • Le projet Cube.S • Une rentrée scolaire réussie

18

## L'ACTU DES ASSOS

Hommage à Michelle Cicoira • GEDAR • Les Fils d'Argent • ATS • Billard Club Savinois • Cercle Musical • Maëva'song • La Bibliothèque • Le Marché de l'Espoir • Atelier Hatha Yoga

20

## VIVRE ENSEMBLE

Les nuisances sonores • SIA Armes, une nouvelle obligation pour les chasseurs • L'Heure Civique Savinoise, ça continue • Permanences en mairie • Piloter un drone : les règles à respecter • Bientôt 16 ans, pensez au recensement • THESEE, la plainte en ligne pour les victimes d'e-escroqueries • Passation de commandement chez nos pompiers

23

## VOTRE AGENDA



**Directeur de publication :** Jean Claude Godineau, maire • **Crédit photographique :** Mairie de Saint-Savinien-sur-Charente • **Réalisation :** Mairie de Saint-Savinien-sur-Charente • **Impression :** Bordessoules Impressions à Saint-Jean-d'Angély. **Dépôt légal :** à parution.

Imprimeur limitant la production de déchets à la source, éliminant les produits dangereux dans les bonnes filières, n'utilisant pas de produits toxiques et imprimant avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts gérées dans le respect des milieux naturels et sans aucun déboisement.



## VOTRE MAGAZINE EN VERSION NUMÉRIQUE



Retrouvez toutes les parutions de votre magazine municipal sur :

[www.saint-savinien.fr](http://www.saint-savinien.fr)

# ÉDITORIAL

Notre ville est en travaux. Certains parmi vous peuvent déplorer les nuisances occasionnées, à juste titre. Il est, cependant, nécessaire de poursuivre la modernisation des quartiers de notre bourg en changeant les conduites d'eau potable et d'assainissement, en enfouissant les réseaux électriques et la fibre, en rénovant l'éclairage, la voirie et les espaces publics.

Aujourd'hui, ces travaux sont largement subventionnés. Demain, ils ne le seront plus ou moins en raison de la baisse de dotations de l'État et la hausse des prix. Ne pas le faire actuellement serait manquer à notre devoir d'élu.

Soyez assurés que la municipalité met tout en œuvre, avec les entreprises, pour atténuer les contraintes créées par ces travaux.

La commune de Saint-Savinien est identifiée comme un pôle d'équilibre au sein des Vals de Saintonge. Elle est labellisée par l'État comme étant une « petite ville de demain ». Elle concentre les équipements essentiels pour les habitants du territoire. Depuis de nombreuses années, elle s'est engagée dans une politique visant à développer l'économie touristique, à préserver et valoriser le patrimoine historique, à conforter la dynamique culturelle. La municipalité s'est attachée à obtenir des labels de qualité venant attester la singularité de la commune : Village de Pierres et Eau en 2011, Petites Cités de Caractère en 2013, Ville et Métiers d'Art en 2019, reconnaissance par le pôle architecture des bâtiments de France comme Site Patrimoniale Remarquable, Petites Villes de Demain en 2021 et obtention pour la troisième fois d'une étoile au Guide Vert Michelin en 2022.

Tout ce travail, toute cette démarche n'ont qu'un but, faire connaître notre cité, développer notre économie locale, répondre aux besoins de nos concitoyens et préserver notre beau patrimoine.

Avec passion et enthousiasme nous sommes tous les ambassadeurs d'une ville ouverte, rénovée, audacieuse et solidaire. Ensemble donnons force à nos projets.

Les fêtes de fin d'année approchent. Notre ville va s'habiller de ses illuminations de Noël mais sur une période plus courte. Moins gourmandes en électricité, elles seront allumées aux heures de l'éclairage public. Les maintenir est important au regard du besoin de convivialité.

La municipalité prend ses responsabilités dans le domaine de la consommation électrique afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat des savinois. Mais il en va aussi de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité correspond à des bâtiments communaux. Concernant l'éclairage public, vos élus ont depuis de nombreuses années, entamé la



*Votre maire, conseiller départemental, président de Vals de Saintonge Communauté*  
**Jean Claude Godineau**

modernisation et le rajeunissement de notre parc par l'emploi de LED. Nous sommes conscients que l'éclairage public contribue à la tranquillité publique et à la sécurité de nos concitoyens.

Pour conclure, je remercie toutes les personnes qui ont, dans leur domaine, contribué au bon déroulement de notre saison touristique malgré la canicule.

Je remercie également tous les bénévoles, acteurs cachés et humbles, à l'origine de nombreuses manifestations tout le long de cette année 2022.

En mon nom personnel et au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite d'agréables fêtes de Noël et du Nouvel An.

Bonne année 2023 à tous.

## EXPOSITIONS À LA SALLE DU BELVÉDÈRE

Toute l'année, retrouvez de nombreuses expositions à la Salle du Belvédère. Toutes plus belles les unes que les autres !



## FÊTE NATIONALE

14/07

Malgré l'interdiction de tirer le feu d'artifice, vous étiez nombreux pour célébrer la traditionnelle fête du 14 juillet qui s'est déroulée, cette année, dans un espace ombragé à côté de l'office de tourisme, face à la Charente. Un moment toujours très convivial !



© Les Gaillardes - Luc Vietnam

## THÉÂTRE DE RUE

26/07

La troupe Les Gaillardes s'était donné rendez-vous sur le Belvédère pour vous raconter leur itinérance à vélo en Charente-Maritime.

Un spectacle de théâtre de rue dans un cadre idéal qui a ravi petits et grands.

## MARCHÉ DES PEINTRES & DES SCULPTEURS

31/07

Encore une très belle réussite pour la 6<sup>ème</sup> édition du Marché des Peintres et des Sculpteurs à Saint-Savinien.

Merci à tous les savinois qui ouvrent leur jardin pour l'occasion.

On vous donne rendez-vous le Dimanche 23 juillet 2023 !





## CONCERT DES EUROCHESTRIES

06/08

Cette année, la commune a eu le plaisir d'accueillir l'Orchestre de Tamburas "Batorek" venu d'Osijek en Croatie pour le concert des Eurochestreries.



## THÉÂTRE « SEXE ET JALOUSIE »

17/09

Une soirée placée sous le signe du rire à la Salle Multi-loisirs avec cette comédie de boulevards de Marc Camoletti jouée par Le Théâtre De Latour de Villegouge.

### GRAND ANGLE

# RETOUR EN IMAGES



## MARCHÉS SEMI-NOCTURNES

Tout l'été, les savinois ont pu profiter du marché semi-nocturne installé tous les mercredis à partir de 17h30 sur l'île de la Grenouillette, à côté de l'office de tourisme.

Producteurs et artisans de la région étaient présents pour faire découvrir leurs produits variés et de qualité. Chacun a ainsi pu composer son assiette en fonction de son appétit ou de sa gourmandise !

Un événement qui sera reconduit l'année prochaine toujours dans une ambiance conviviale et estivale.



## CONCERT DE GILLES SERVAT & AVRILLÉ EN CHŒUR

10/09 et 11/09

Deux concerts exceptionnels durant lesquels les choristes d'Avrillé en Choeur ont interprété une vingtaine de chansons avec le célèbre chanteur breton Gilles Servat.



# SOUTENONS LE COMMERCE SAVINOIS

## ATELIER-BOUTIQUE "POTERIE 2 LETTRES"

Laurent Lessard, potier tout juste installé sur la commune, vous accueille dans son atelier-boutique au 8 Rue du Centre pour vous faire découvrir son travail. Passionné par son métier, il travaille le gré noir sans traitement, naturel et brut. Il utilise l'engobe (terre avec pigments de couleurs) pour décorer ses pièces. Son souhait est de créer en toute simplicité. Les décors épurés en sont la finalité.

Si vous souhaitez partager des moments de créativité et découvrir les plaisirs de la terre à ses côtés, n'hésitez pas à le contacter pour des cours d'initiation au tour.

Atelier – Boutique Poterie 2 lettres • 8 Rue du Centre  
[www.poterie2lettres.com](http://www.poterie2lettres.com)



## BOULANGERIE PÂTISSERIE "LA SAINT-SAV"



Une nouvelle boulangerie-pâtisserie est ouverte depuis début août au 36 Rue du Champéroux.

Tenue par Philippe Hervé et son équipe, La Saint-Sav propose des produits faits maison, uniquement avec des farines locales, sans additif.

Leur spécialité ? La Galette charentaise qui est médaillée or.

Vous trouverez également un grand choix de produits, un bel étal de pains en tous genres, tartes et gâteaux qui sont tous gourmands et faits maison.

Pour un encas dans la matinée, à la pause déjeuner ou pour le goûter, n'hésitez pas à y aller les yeux fermés !

Boulangerie – Pâtisserie La Saint-Sav'  
36 Rue du Champéroux • 09 53 62 09 27  
Facebook : Boulangerie-Pâtisserie la Saint Sav'

## EXPRESSION EN COURS

Learn, improve French language ON A HIKE !

Béatrice Reymond, enseignante en langue française et créatrice de l'entreprise « Expression en cours », vous propose une nouvelle approche de cours en dehors des pratiques habituelles pour améliorer son expression orale en français.



Le concept « Français-rando » est tout simplement inédit !

Il allie amélioration de l'expression orale (français langue maternelle ou étrangère) et plaisir de la balade : découverte de la cité, de son écrin de nature, rencontre d'artisans, tout en suivant un déroulé de cours efficace et plaisant ...

Béatrice REYMOND • La Poussardière  
[beatricereymond@orange.fr](mailto:beatricereymond@orange.fr) • 06 17 11 90 60  
[french-francais.jimdosite.com](http://french-francais.jimdosite.com)

## COACH PROFESSIONNEL "RESOLV&VOUS"

Je suis Françoise Remblière, certifiée Coach Professionnel, spécialisée Bien-être, Nutrition et Accompagnement scolaire.

Je vous propose une approche d'accompagnement personnelle ou professionnelle dans une démarche de changement et d'évolution.



Je vous accompagne pour surmonter vos difficultés à l'aide de techniques professionnelles et reconnues.

Je vous aide à identifier vos ressources pour réaliser l'atteinte de vos objectifs.

Françoise REMBLIÈRE • 4 Rue de la Vieille Cure  
06 17 45 56 96 • [resolvetvous@gmail.com](mailto:resolvetvous@gmail.com)  
[www.resolvetvous17.fr](http://www.resolvetvous17.fr)

## LE SAVIEZ-VOUS ?



Jeudi 7 juillet 2022, trois nouveaux entrepreneurs ont pu bénéficier d'une aide financière pour leur installation sur la commune, dans le cadre de la Bourse Esprit d'Entreprendre attribuée par la Municipalité.

Ce dispositif « coup de pouce » a pour objectif de développer et diversifier l'offre commerciale sur la commune. Ainsi, Jérémy Péron a obtenu une aide de 3 000 € pour la création de « Chez P'tit Péron », Marie Bongars s'est vue remettre une aide de 2 000 € pour la reprise de « La Gare Grouille » et Emeline Rateaud a reçu 1 000 € pour la création de son salon de coiffure « Emie Création ».

# Raphaël MANGIN DEVILLE de « Les Frères de la Côte »

## **Pouvez-vous vous présenter brièvement pour nos lecteurs ?**

On est Raphaël et Maggy et on tient la boutique « Les Frères de la Côte » sur le Quai du Port depuis début août 2022.



## **Parlez-nous du projet « Les Frères de la Côte ». Quelle est son histoire ?**

Les Frères de la Côte, c'est l'histoire de deux frères capitaines de voilier - mon Frère François et moi-même, Raphaël - qui ont souhaité créer une société en 2015 pour représenter le voilier et les rhums Tres Hombres en France. En fait, tout a commencé en 2010 lorsqu'on était skippers aux Antilles et qu'on a croisé la route de la Goélette hollandaise « Tres Hombres », un bateau qui fait du transport de marchandises à la voile et forme également ses propres officiers. Mon frère a rejoint l'équipage, a gravi les échelons et au bout de trois rotations autour de l'Atlantique, il est devenu capitaine du « Tres Hombres ». En 2015, on s'est rendu compte que personne ne représentait le bateau en France et on a donc décidé, avec notre mère Sylvie, de créer « Les Frères de la Côte » pour pouvoir distribuer les Rhums Tres Hombres en France, des rhums d'exception directement sélectionnés chez les producteurs dans différentes îles des Antilles. On a très vite remarqué qu'il y avait une vraie demande pour ces rhums aux différentes saveurs, confectionnés à partir de différents savoir-faire (anglais, français, espagnols...) liés à la colonisation des Caraïbes depuis cinq siècles. C'est pourquoi, en 2017, en plus d'affréter le Tres Hombres, nous avons commencé à embouteiller nos propres rhums sous la marque Les Frères de la Côte dans notre dépôt de Saint-Etienne.

## **Et donc, qu'est-ce qui vous a amené à vous installer à Saint-Savinien ?**

Après plus de 10 ans aux Antilles, avec ma femme, Maggy, on a souhaité rentrer en Europe et on cherchait à s'installer près de La Rochelle - là où le bateau fait escale depuis peu - afin d'ouvrir un labo pour la transformation des fèves de cacao en chocolat. On a été touchés par Saint-Savinien, cette ville d'histoire, et par cet emplacement

génial face à la Charente qui nous permettait d'ouvrir notre labo mais aussi une boutique. C'est donc la première boutique des Frères de la Côte !

## **Quelles sortes de produits proposez-vous ici ? D'où viennent-ils ?**

On propose du rhum, du chocolat bien sûr, du café torréfié localement, de l'huile d'olive du Portugal, et des épices des Caraïbes. On travaille avec une productrice martiniquaise qui produit de la vanille mais aussi d'autres épices, des poivres hyper aromatiques, poivres de penja, poivres noirs, poivres blancs mais aussi du curcuma, de la noix de muscade, de la cannelle, et des feuilles de bois d'inde, c'est le laurier des Caraïbes.

## **Avez-vous une clientèle régulière ?**

Sur Saint-Savinien, on vient juste d'ouvrir... c'est tout récent mais on a eu beaucoup de passage en août ! Beaucoup de gens qui sont venus nous voir, curieux. Pas mal de touristes et des personnes qui ont de la famille dans le coin. On a maintenant une clientèle régulière d'habitues qui viennent à la boutique pour nous prendre du chocolat et du café parce qu'on ne boit pas du rhum tous les jours, c'est sûr. En général, le rhum c'est plutôt pour faire des cadeaux.

Mais, la boutique c'est vraiment en plus. Notre crédo, c'était vraiment de créer un labo pour ensuite répondre aux demandes des épiceries pour ces produits exclusivement transportés à la voile. Et on est surtout très peu de chocolatiers en France à faire ça, à transformer directement la fève de cacao en chocolat. C'est vraiment un chocolat artisanal. On retrouve les saveurs particulières qu'on a perdu avec le chocolat industriel. Aujourd'hui, on a une toute petite production de chocolat et on prend grand soin de la fève. Il faut savoir que dans une fève de cacao, il y a une palette aromatique qui est aussi large que dans le vin. On a des possibilités incroyables !

## **Où peut-on également retrouver vos produits ?**

On peut retrouver nos produits un peu partout en France, essentiellement chez des cavistes mais aussi des hôteliers, des restaurateurs et des épiceries. On a aujourd'hui plus de 300 cavistes qui nous passent commande, et de plus en plus sont intéressés par le chocolat sachant que le rhum et le chocolat sont des produits qui vont bien ensemble. On participe également à plusieurs salons en France pour nous faire connaître et on a aussi une boutique en ligne depuis 2015 où on retrouve les rhums, les chocolats, le café et bientôt les épices.

## **Comment choisissez-vous les partenaires avec qui vous travaillez ?**

C'est simple, on choisit nos partenaires en fonction de leur capacité à parler à leurs clients de nos produits. Il faut qu'ils puissent raconter l'histoire du produit, c'est-à-dire par qui ça a été fabriqué, de quelle manière et dans quelles conditions. On est en lien direct avec les producteurs. Tous les ans, on va les rencontrer, les équipages vont voir comment est fabriqué le rhum ou comment sont récoltés le café et les fèves de cacao. On essaye toujours de rencontrer les producteurs les plus artisanaux possibles aux Caraïbes pour rechercher la qualité plus que la quantité. On tient aussi à ce que nos partenaires insistent sur le fait que nos produits sont transportés sur un vieux grément à travers l'Atlantique par la simple force du vent, sans moteur. C'est vraiment une aventure humaine.

## **De quoi êtes-vous le plus fier ?**

De travailler avec des producteurs engagés dans le respect de l'environnement, et de pouvoir transporter les marchandises à la seule force du vent et des hommes donc de travailler en respect avec la nature. Et en plus on a la chance de travailler en famille, donc c'est génial.

## **Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter de plus pour l'année à venir ?**

Que cette belle aventure continue ! À Saint-Savinien, on va bientôt mettre en place des ateliers pour montrer aux enfants et aux adultes comment on transforme la fève de cacao en chocolat. On prévoit aussi des soirées dégustation de rhums, ce qui permet de faire découvrir nos produits d'exception issus de différentes traditions et techniques de fabrication. L'autre gros projet que l'on a actuellement, c'est la réhabilitation du Zeehaen (« Coq des Mers » en hollandais), un futur voilier-cargo de plus de 45 mètres pour 120 tonnes de cargaison.

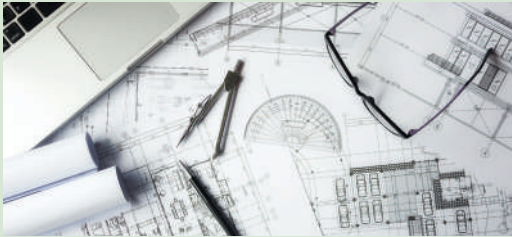


© Les Frères de la Côte

• LES FRÈRES DE LA CÔTE  
• 42, Quai du Port • 07 49 10 55 83  
• <https://lesfreresdelacote.eu/>

## ÉTAT D'URBANISME

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021



### 19 Permis de construire :

- 3 Changements de destination
- 2 Réhabilitations maison d'habitation
- 1 Espace d'exposition
- 4 Maisons individuelles
- 1 Cabinet dentaire et infirmier
- 3 Garages
- 1 Ombrière
- 1 Transfert de permis pour la réhabilitation d'une maison d'habitation
- 2 Permis modificatifs pour une maison individuelle et la Maison de santé
- 1 Piscine

### 1 Permis d'aménager :

- 1 Permis modificatif pour la création d'un lotissement d'activités de services et commerces

### 6 Permis de démolir

### 128 Déclarations préalables :

- 43 Changements aspect extérieur d'un bâtiment (ravalement, création d'ouvertures, toiture, changement ou peinture des menuiseries, ...)
- 11 Changements de destination
- 20 Extensions ou créations d'annexes (abri de jardin ou voiture, véranda, pergola, ...)
- 19 Clôtures
- 11 Piscines
- 24 Autres (Installation bâche incendie, coupe de bois, installation pompe à chaleur...)

## RAPPEL

### DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire.

La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple).

Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles.

La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.



➔ Pour toute demande le service urbanisme de la Mairie est à votre entière disposition pour vous conseiller. N'hésitez pas à nous consulter en amont de votre projet.



Enfouissement des réseaux dans le quartier Les Bertons.

## TRAVAUX EN COURS & À VENIR



### Rue du Champéroux

Réhabilitation de la rue du Champéroux

### Village de santé

Construction d'une Maison de Santé

### Route de Saint-Jean-d'Angély

Réfection des trottoirs de la chaussée

### Près de la gare

Construction d'un pôle musical

### Route de Jamette

Construction d'un nouveau lotissement avec 40 lots viabilisés



La Mairie annexe de Coulonge-sur-Charente a fait peau neuve.

## LES CITOYENS ET LA PROPRETÉ DE LEUR COMMUNE

La commune de Saint-Savinien est appréciée par les visiteurs pour tout ce qu'elle leur offre à voir et visiter, richesses qui valident les différents labels qui lui ont été attribués. Ils la signalent également comme une ville bien entretenue et propre ce qui est un atout important pour son image.

Chaque citoyen apprécie également au quotidien de vivre dans une ville propre et salubre. Cependant, pour un œil attentif, il reste trop de déchets sauvages éparpillés de ci de là, dans les fossés, sur les trottoirs ou autres lieux publics : sacs plastiques, morceaux de polystyrène, mégots de cigarette, canettes, petites bouteilles en verre, sacs à crottes de chien accrochés avec leur contenu à un grillage ou une branche d'arbre...

C'est pourquoi sous l'impulsion de la commission environnement de la municipalité, par deux fois, un nettoyage citoyen faisant appel au volontariat a été organisé. La première action a eu lieu le 22/05/2022, la seconde le 02/10/2022.

À chaque session un groupe de volontaires sympathique et efficace s'est constitué avec des conseillers municipaux et des administrés soucieux de la propreté de leur commune. Chacun se munissant de ses propres gants de protection (style gants de jardinage) ainsi que d'un gilet jaune pour être bien visible en cas de nécessité. À chaque fois l'opération s'est révélée bien utile au vu des sacs noirs et jaunes remplis au fil du cheminement. Les différents parcours suivis étant déterminés en fonction du nombre de participants et des

lieux signalés pour leur manque de propreté. La matinée de travail se terminant par un apéritif offert par la municipalité.

Il est à noter que le collège de son côté organise avec ses élèves des opérations similaires.

D'autres actions de cet ordre seront organisées dans le futur en espérant qu'elles finiront par ne plus être nécessaires. Rappelons que chaque citoyen, savinois ou touriste, est responsable de ses déchets et de leur gestion dans le respect de la législation et des règles de collecte locales. En aucun cas ceux-ci ne peuvent se retrouver abandonnés dans l'espace public.



Le 20 octobre 2022, ce sont 6 sacs noirs, 6 sacs jaunes et 1 sac de bouteilles en verre qui ont été ramassés lors du nettoyage écocitoyen.

## COLLECTE CYCLAD

### LA COLLECTE DES SACS JAUNES

Chaque mardi à partir de 5h du matin.  
Sortir les sacs, au plus tôt, la veille au soir, après 18h.

### LA COLLECTE DES SACS NOIRS

Chaque mardi à partir de 5h du matin.  
Sortir les sacs, au plus tôt, la veille au soir, après 18h.

**COLLECTE PAR LE SERVICE MUNICIPAL :** Quais des Fleurs et Quessot, rues de l'Aubépin, du Centre, du Peu, Albert-Raoul, de l'Église, Nitrière, des Carrières, Le Gas-Milier, Val-Fleuri, Vertbois\*.

(\*) Lieux non accessibles aux camions de collecte de Cyclad.

Chaque **LUNDI** matin.

Sortir les sacs, au plus tôt, la veille au soir, après 18 h.

Pensez à fermer bien hermétiquement vos sacs avant de les déposer et respectez les jours et heures de collecte afin d'éviter la propagation d'éventuelles mauvaises odeurs et d'éviter qu'une partie du contenu se retrouve sur le sol.

**Au regard de la loi, chacun est responsable de ses déchets et du respect des consignes de collecte.**

### DISTRIBUTION GRATUITE DES SACS JAUNES

Chaque samedi matin à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture de 10h à 12h.

## HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE

Le service déchetteries de Cyclad évolue et met en place de **nouveaux horaires à compter du 2 janvier 2023** :

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Fermée le dimanche et jours fériés
09 h 00-12 h 30	09 h 00-12 h 30	09 h 00-12 h 30	Fermée	09 h 00-12 h 30	09 h 00-12 h 30	
14 h 00-17 h 30	14 h 00-17 h 30	14 h 00-17 h 30	Fermée	14 h 00-17 h 30	14 h 00-17 h 30	

Le guide de la déchetterie est disponible en mairie ou sur le site internet.

Pour en savoir plus rendez-vous sur : [www.saint-savinien.fr](http://www.saint-savinien.fr) • Mon Quotidien • Environnement & cadre de vie • Propreté



## LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Aujourd'hui, face à l'explosion des coûts de l'énergie et à l'inflation de certains produits courants, et dans un contexte d'urgence climatique, tout le monde doit faire preuve de sobriété énergétique, à commencer par l'État et les collectivités territoriales.

La transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. C'est pourquoi la municipalité prend des mesures pour faire des économies et préserver l'environnement.

### DES TEMPÉRATURES AJUSTÉES



Le chauffage est le poste le plus énergivore. Il représente, en effet, 40 % de la consommation énergétique totale. C'est pourquoi, cette année, la mise en chauffe des bâtiments communaux s'est faite le 15 novembre au lieu du 15 octobre.

Dans l'ensemble des bâtiments publics chauffés par la commune, les températures ont été ajustées en fonction des activités et typologies des publics accueillis, à savoir :

- Bureaux administratifs : 19°
- Locaux associatifs : 19°
- École maternelle : 20°
- École primaire : 19°
- Gymnase : 15°
- Vestiaires : 19°
- Salle de sport de l'Aubépin : 19°
- Salles municipales : 19°

### UN ÉCLAIRAGE PUBLIC MAÎTRISÉ



Afin de réduire ses dépenses d'électricité tout en maintenant la sécurité publique sur son territoire, la municipalité a fait les choix suivants :

- L'éclairage public sera éteint tous les jours de 21h30 à 6h30 sur l'ensemble des villages de la commune de Saint-Savinien, Coulonge-sur-Charente et Agonnay, et de 23h à 6h30 dans le centre-bourg de Saint-Savinien.
- Les illuminations de Noël fonctionneront sur une période réduite du 13 décembre au 12 janvier (l'année dernière, la durée s'étendait du 29 novembre au 13 janvier).

La commune de Saint-Savinien fait déjà preuve de sobriété depuis plusieurs années. Plusieurs travaux de rénovation ont déjà été engagés comme la réfection des huisseries des écoles suite à un audit énergétique réalisé en 2018 ou encore le changement des ampoules à incandescence par des ampoules LED dans l'éclairage public.

Avec une augmentation de 40% pour l'électricité et 60% le gaz, la collectivité se prépare à une forte augmentation de sa facture énergétique cet hiver. La municipalité prend ses responsabilités et poursuit son effort de baisse de la consommation afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat des savinois.

Aujourd'hui, par la motivation et l'effort collectif, nous pouvons transformer durablement nos habitudes et comportements. La première étape implique que chacun, dans son cadre privé, professionnel ou associatif, reproduise les gestes responsables du quotidien afin de tendre vers une sobriété énergétique.

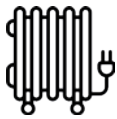
**Pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.**

  
Je baisse    J'éteins    Je décale

À la maison, j'installe un thermostat pour régler la température.



## >> LES 5 GESTES CLÉS POUR ÉCONOMISER DE L'ÉNERGIE



### ➔ Je règle mon chauffage à 19° maximum

Baisser le chauffage de 1°C dans son logement, c'est 7% d'économies d'énergie par an.

### ➔ Je règle mon chauffe-eau à 55° et je prends des douches moins longues

Régler son chauffe-eau à 55 degrés, c'est 10% d'économies d'énergie par an sur le chauffe-eau.



### ➔ J'éteins tous mes appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés



Éteindre tous les appareils en marche ou en veille quand ils ne sont pas utilisés, c'est 10% d'économies d'électricité

### ➔ Je décale l'utilisation de mes appareils électriques en dehors des heures de pointe (8h-13h/18h-20h)

En programmant mes machines l'après-midi ou la nuit, je les utilise en dehors des heures de pointe. Si on le fait tous, on évite la consommation électrique d'une ville comme Marseille.



### ➔ J'installe un thermostat programmable

Un programmeur de chauffage bien réglé permet de réduire les consommations d'énergie jusqu'à 15% par an.

• Pour plus de renseignements sur comment économiser l'énergie, rendez-vous sur :

• [www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte](http://www.ecologie.gouv.fr/chaque-geste-compte)

## PLATEFORME TERRITORIALE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE)



### Votre logement est mal isolé ? Vous avez froid en hiver ou trop chaud en été ? Vos factures d'énergie vous semblent élevées ?

La Plateforme Territoriale de la Rénovation Énergétique (PTRE), service commun aux Communautés de Communes Anis Atlantique, Anis Sud et Vals de Saintonge, est là pour vous aider à mener votre projet de rénovation énergétique de manière objective et en toute indépendance.

C'est un service gratuit et neutre pour vous apporter des informations techniques, financières, fiscales et réglementaires personnalisées sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

### Le rôle de la plateforme territoriale :

➔ **VOUS CONSEILLER** techniquement et financièrement tout au long de votre projet de rénovation ou de construction.

➔ **VOUS ORIENTER** vers les organismes et services compétents afin de sécuriser et concrétiser vos projets.

➔ **ANIMER** le territoire pour sensibiliser le grand public. Collaborer avec les élus dans le cadre de la mise en œuvre de politiques de l'habitat et de réduction des consommations d'énergie.

➔ **COMMUNIQUER** pour faciliter l'accès à l'information. Proposer ou co-élaborer des contenus informatifs adaptés aux supports existants pour valoriser et relayer les actions des collectivités.

Pour un accompagnement dans votre projet ou plus d'informations, rendez-vous sur <http://renov-info-service.fr/>

## COUP DE POUCE

### L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

En janvier 2019, Vals de Saintonge Communauté a signé une convention avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH) pour initier une OPAH permettant, principalement, de lutter contre la précarité énergétique. L'OPAH est conclue pour une période de 6 ans et porte ses effets pour les demandes de subvention déposées auprès des services de l'ANAH du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2024.

Vous pouvez notamment bénéficier d'aides financières si vous souhaitez réduire votre consommation d'énergie, rénover un logement vétuste ou encore réaliser des travaux dans un logement pour le louer.

Depuis mai 2022 Vals de Saintonge Communauté accompagne également les ménages réalisant des travaux pour adapter leur logement au vieillissement ou au handicap.

Pour se donner les moyens d'atteindre ses objectifs tant quantitatifs que qualitatifs en matière d'habitat, Vals de Saintonge a fait appel à SOLIHA Charente-Maritime et Deux-Sèvres pour un service gratuit d'accompagnement et à votre écoute. N'hésitez pas à les contacter au 05 46 07 49 99.

LA BONNE IDÉE

## UN NOËL 100% LOCAL

Vous manquez d'idées de cadeaux à offrir pour Noël ?



Pensez à visiter les boutiques de nos commerçants locaux ! Vous y retrouverez de bons chocolats, des huiles essentielles, des vêtements, des créations artisanales, des savons, des bijoux, des jouets pour enfants... et plein d'autres beaux présents qui raviront petits et grands !

**Le Marché de Noël du Foyer Rural, un incontournable !**

Comme chaque année, ne manquez pas ce rendez-vous où seront présents de nombreux métiers de bouche, des artisans d'art, des producteurs locaux... Nul doute que vous trouverez de quoi préparer de belles tables pour les fêtes de fin d'année et vous pourrez choisir de nombreux cadeaux pour toute la famille !

## UN CINÉ-CONCERT RÉUSSI POUR LES 75 ANS DU FLORIDA



© Jean Michel Cousserud

Dimanche 9 octobre, de nombreux savinois cinéphiles et amateurs de musique étaient présents à la Salle Multi-loisirs pour la grande soirée cinéma et musique organisée par l'Écran Savinois. C'était l'occasion de clôturer la 3<sup>ème</sup> édition des Rencontres du Florida mais aussi de célébrer les 75 ans du Cinéma Florida à Saint-Savinien.

En première partie, un Ciné-Concert inédit était proposé avec la projection du chef d'œuvre du cinéma muet « Tabou » de Friedrich W. Murnau sur une musique originale interprétée en direct par le compositeur Christian Leroy et deux solistes d'envergure internationale, Piet Van Bockstael et Philippe Saucez.

En seconde partie, l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge interprétait des thèmes de musique de films sous la baguette de Francis Gardré.

Un anniversaire dont on se souviendra pour notre cinéma Florida.

INVITATIONS

### POUR TOUS LES SAVINOIS

L'équipe municipale vous invite à la  
*Cérémonie des Vœux du Maire*

**Samedi 7 janvier 2022 à 17h30**

• Salle Multi-loisirs •

### POUR LES HABITANTS DE COULONGE-SUR-CHARENTE

Monsieur le Maire délégué invite tous les habitants de Coulonge-sur-Charente à la Cérémonie des Vœux

**Samedi 14 janvier 2023 à 16h30**

• Mairie annexe des Garlopeaux •

## UNE SAINT-VALENTIN 2.0

Pour la Saint-Valentin, la commune vous propose de diffuser gratuitement vos messages d'amour sur le panneau lumineux situé à proximité de la gare.

Demande en mariage, mots doux, déclaration d'amour, envoyez-nous vos messages, moins de 90 caractères (espaces compris), avant le Mercredi 08 février à minuit à [contact@saintsavinien.fr](mailto:contact@saintsavinien.fr).

Les messages sélectionnés seront diffusés toute la journée du 14 février 2023, jusqu'à minuit.

## APPEL À CANDIDATURE

### JOURNÉES EUROPÉENNES DES MÉTIERS D'ART 2023

Les Journées Européennes des Métiers d'Art 2023 se dérouleront vendredi 31 mars, samedi 1<sup>er</sup> avril et dimanche 2 avril, à l'Abbaye des Augustins et à la Salle du Belvédère face à l'Eglise.

Chaque année, l'événement réunit une vingtaine d'artisans d'art et de nombreux visiteurs curieux, mais aussi des scolaires le vendredi ravis de s'initier aux métiers d'art.

Cette année, le thème de l'édition sera « sublimer le quotidien ».

**Vous êtes artisan professionnel et souhaitez participer ?** Vous avez jusqu'au 15 janvier 2023 pour vous inscrire auprès de la mairie.

**Renseignements et formulaire d'inscription disponibles sur le site de la mairie.**



DÉCOUVERTE

« L'INCONNUE » PREMIER ROMAN DE LA SAVINOISE RAYMONDE ROBERT



Raymonde Robert, ancienne éducatrice, a toujours été attirée par l'écriture mais c'est seulement à la retraite et installée à Saint-Savinien, qu'elle a pu pleinement s'y consacrer.

Encouragée par son mari, après plus d'un an de rédaction, elle décide de faire imprimer son premier livre « L'inconnue ».

L'inconnue est un roman biographique qui retrace le parcours chaotique et hors normes d'une jeune femme provinciale livrée à elle-même. L'héroïne, née sous X, nous emporte avec elle dans la quête de sa véritable identité. Son baluchon sur le dos, elle parcourt d'énigmatiques itinéraires et fait face à différentes joies et épreuves de la vie avant de nous conduire à un dénouement tout à fait atypique et inattendu.

L'auteure travaille déjà à la rédaction d'un nouveau livre qui sera, cette fois-ci, une autobiographie.

L'inconnue, un roman écrit et illustré par une savinoise, qui mérite d'être connu !

Disponible à la vente au Super U de Saint-Savinien  
Prix : 9,50€ • Format : 13 x 17,5 cm • 101 pages

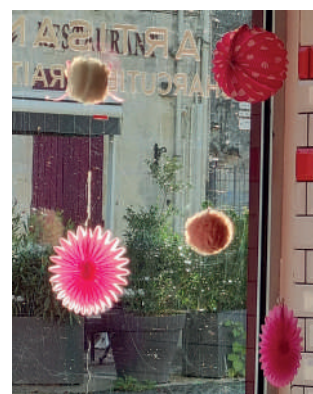
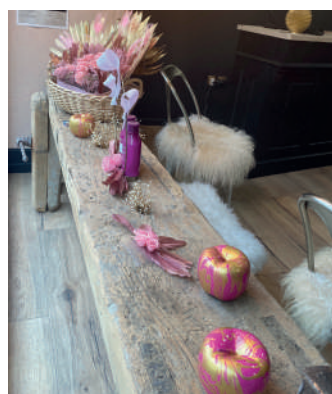
CONCOURS

RÉSULTATS DU CONCOURS DES VITRINES ROSES

Bravo à tous les participants du concours « Vitrines Roses » ! Cette année, c'est la charcuterie Chez P'tit Péron qui a remporté le prix de la vitrine préférée des internautes.

Félicitations également à Le boudoir d'Agathe, élue vitrine préférée par l'équipe municipale !

Un grand merci à tous les commerçants qui se sont mobilisés pour Octobre Rose et ont proposé de très belles vitrines !



Sobriété énergétique oblige, la Municipalité a décidé de ne pas proposer le « Concours des illuminations & vitrines de Noël » cette année. En effet, dans les conditions actuelles, il est préférable d'annuler ce concours pour éviter aux participants d'augmenter leur consommation d'énergie et les coûts qui en résultent.

COUPS DE CŒUR LITTÉRATURE

LA BIBLIOTHÈQUE



LA COMPAGNIE DES MENTEURS  
Karen Maitland (auteur)  
Éditions Sonatine  
Prix : 22 €

1348. La peste s'abat sur l'Angleterre. Rites païens, sacrifices rituels et religieux : tous les moyens sont bons pour tenter de conjurer le sort. Dans le pays, en proie à la panique et à

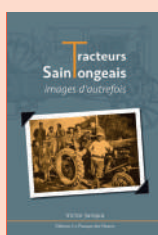
l'anarchie, un petit groupe de neuf parias réunis par le plus grand des hasards essaie de gagner le Nord pour fuir la peste mais aussi un passé trouble.

Cet étonnant roman historique s'apparente à un « road movie » médiéval où - époque oblige - la traditionnelle voiture est remplacée par un chariot tiré par un cheval.

Karen Maitland a un talent évident pour planter un décor, décrire les caractères et captiver le lecteur en semant vrais indices et fausses pistes, jusqu'au dénouement qui fait froid dans le dos. Aussi contrasté que cette étrange troupe, entre cruauté et compassion, foi et superstition, réalité et légende, le Moyen Âge offre décidément un fabuleux terrain de jeux aux amateurs de fantastique.

Disponible à la bibliothèque • Place de la Grange

LE PASSAGE DES HEURES



TRACTEURS SAINTONGEAIS, IMAGES D'AUTREFOIS  
Victor Junqua (auteur)  
Éditions Le passage des Heures  
Prix : 20 €

Dans ce livre, Victor Junqua, jeune passionné de tracteurs, ne nous emmène pas au musée mais dans la vie quotidienne du monde rural

saintongeais à travers la petite histoire du tracteur.

Magnifiquement illustré par des photographies issues d'albums familiaux, l'ouvrage nous permet de découvrir ou de redécouvrir les progrès techniques, les évolutions, les caractéristiques et les provenances des machines.

Du début du siècle dernier aux années 1970, cette balade nous conduit dans les champs, sur les chemins et les petites routes, dans les cours de fermes et leurs granges, du territoire des Vals de Saintonge à celui de la Haute-Saintonge.

Disponible à la librairie • 3 Rue du Centre

LIVRES & VOUS



LINCOLN HIGHWAY  
Amor Towles (auteur)  
Éditions Fayard  
Prix : 25 €

Laissez-vous vous embarquer à bord d'une Studebaker sur la route de Lincoln Highway. Cette route qui traverse les États-Unis, d'Est vers l'Ouest, de New York à San Francisco.

Partez pour ce « road novel » en compagnie de personnages si attachants, si présents et si fragiles. L'espoir sommeillant dans chacun d'eux.

Une épopée magistralement racontée, chapitre après chapitre par les acteurs de cette comédie ou de cette tragédie ?

Un roman choral d'une grande virtuosité.

Une histoire empreinte d'humanité merveilleusement racontée par le talentueux Amor Towles.

RÉTROSPECTIVE

## LES ANIMATIONS À L'EHPAD & LA RÉSIDENCE AUTONOMIE



» Sortie promenade sur l'île de la Grenouillette en juin



» Rendez-vous « Bibliothèque » avec Michelle et Martine, fidèles bénévoles



» Médiation animale avec Samuel et Marie (chiens, poules, lapins, oiseaux divers...)



» Pique-nique dans le jardin de la résidence autonomie



» Atelier de soins



» Spectacle musical avec la Compagnie Torrent-Ciel « La vie rêvée de Lucette Chlope »

### LE REPAS DES AÎNÉS A FAIT SON GRAND RETOUR



Après deux années d'interruption en raison de la pandémie, le traditionnel repas des aînés a fait son grand retour le Dimanche 20 novembre dernier à la Salle Multi-loisirs.

Ce sont près de 200 savinois de plus de 70 ans et leur conjoint(es) qui s'étaient donné rendez-vous pour ce déjeuner festif placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Le menu, élaboré par le traiteur Philippe Gault ainsi que l'animation musicale et dansante proposée par Mélody Cocktail et Danse Pirouettes ont permis à tous de passer une agréable journée dans la convivialité.



### LA MAIRIE RECHERCHE UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

La commune de Saint-Savinien souhaite accueillir un nouveau volontaire en Service Civique à compter du mois de janvier 2023 pour continuer l'action entreprise lors de la première mission en 2022.

Le service civique s'adresse à toute personne de 18 à 25 ans.

Il s'agit d'un engagement volontaire d'une durée de 9 mois environ qui débutera en janvier 2023 jusqu'en septembre de la même année.

La mission s'effectuera au sein de la Mairie de Saint-Savinien. La personne recrutée aura pour mission de créer du lien entre notre collectivité territoriale et les jeunes par le biais d'activités sportives et citoyennes.

➔ Pour plus d'informations sur la mission, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie.



## HOMMAGES

### » MICHELINE LIBAUD

Micheline Libaud est décédée le 2 octobre dernier. Épouse du pharmacien Jean Libaud et mère de trois enfants, Micheline fit sa carrière dans l'enseignement du français et du latin.

C'était une femme très investie dans les activités de la commune : elle fit partie de l'équipe paroissiale, elle apporta un soutien scolaire aux enfants en difficulté, elle créa une chorale pour enfants et participa même aux premiers pas du « Festival d'été en Saintonge ». Elle aimait la musique, la lecture et l'écriture et fréquentait régulièrement le cinéma Florida où elle prenait plaisir à échanger après les séances.

À ses proches et ses amis, la municipalité présente ses sincères condoléances.

### » YVETTE VIAUD

#### *100 ans de vie dans la vallée du Bramerit !*

Comme avant elle, ses parents, ses grands-parents et beaucoup de ses ancêtres et ce depuis des générations, Yvette est née aux Galipeaux, dans la vallée du Bramerit, en avril 1922.

Entourée de ses frères Henri et Paul, elle a sûrement emprunté dans son enfance tous ces chemins verdoyants et fleuris qui donnent encore aujourd'hui ce cachet si paisible aux rives du Bramerit.

En 1946, elle épouse Claude, tout juste rentré d'Allemagne. Elle aime valser, il est bon danseur, de leur union viendront des enfants puis des petits enfants et enfin des arrières petits-enfants.

La vie de cultivatrice laisse peu de temps aux loisirs, aussi la retraite venue et grâce aux nombreuses associations savinoises, elle va voyager avec son mari et également découvrir la gymnastique où sa souplesse va faire merveille. Lors de son dernier repas des anciens, elle a encore essayé quelques pas de valse.

Elle venait de fêter ses 100 ans, il y a quelques mois, entourée de ses voisins et de tous les siens. Yvette restera un modèle de vie pour bon nombre d'entre-nous !

### » LOUISETTE GOICHAUD & LUCIENNE GARNIER

#### *Deux destins croisés qui marqueront l'histoire savinoise...*

Madame Garnier Lucienne et Madame Goichaud Louissette, deux citoyennes qui s'intéressèrent à la chose publique et plus particulièrement à l'intérêt général. Madame Lucienne Garnier fut conseillère municipale de mars 1971 à mars 1989 soit 18 ans de loyaux services auprès de trois maires. Madame Louissette Goichaud s'engagea comme conseillère municipale de mars 1977 à mai 1982 et 1<sup>ère</sup> adjointe de mai 1982 à mars 1989.

Nous leur devons la construction de l'école primaire, la construction de la maison de retraite puis du foyer logement, la salle polyvalente de l'Aubépin, la création du Port Miniature.

**Louissette Goichaud** s'est éteinte le 8 septembre dernier à l'âge de 87 ans.

Très investie dans la vie communale, elle a marqué l'esprit de savinois qui se souviennent encore de ses talents de chanteuse et de couturière lors des carnivals et fêtes de printemps.

C'était une artiste qui aimait la couture, le théâtre, le chant et jouer de la musique. Elle fut membre de l'Orchestre Symphonique des Vals de Saintonge comme violoniste pendant plus de 10 ans.

Madame Goichaud dégageait une douceur naturelle et une grande sympathie.

Avec le décès de **Lucienne Garnier** le 5 novembre, c'est une figure savinoise qui s'en est allée.

Mamie Lulu, comme beaucoup l'appelait, était une personne chaleureuse, porteuse de lien intergénérationnel et vectrice de lien social. Très engagée, elle conduisit la politique sociale de notre communauté au sein du bureau d'aide sociale aujourd'hui nommé CCAS et encouragea de nombreux projets. Toujours un mot gentil, toujours une attention particulière, Mamie Lulu était une personne chaleureuse.

**Le Conseil Municipal présente ses sincères condoléances à leur famille et apporte tout son respect et sa reconnaissance à deux femmes très engagées qui aimaient tant leur commune.**

## ÉTAT CIVIL

### BONJOUR LES P'TITS BOUTS !

**Septembre 2022** : 25/09 DOZE Frida

*Bienvenue à Saint-Savinien...*

### ILS SE SONT DIT OUI

**Juillet 2022** : 09/07 FAVREAU Jean-

Luc & CESBRON Mauricette - **Août**

**2022** : 06/08 LINGOIS André & GROCCO

Kelly

*Toutes nos félicitations...*

### ILS SE SONT PACSÉS...

**Août 2022** : 08/08 SAGE Cynthia &

DIARD Dorian

*Toutes nos félicitations...*

### ILS NOUS ONT QUITTÉS...

**Février 2022** : 15/02 DUFFAU Josette

- **Juin 2022** : 13/06 CASSE Ginette -

**Juillet 2022** : 02/07 FILLONNEAU

Annie - **Août 2022** : 16/08 COUTURIER

Louissette - 28/08 DÉGRANGE Guy -

**Septembre 2022** : 08/09 GOICHAUD

Louissette - 11/09 VIAUD Yvette

- **Octobre 2022** : 02/10 LIBAUD

Micheline - 20/10 CICOIRA Michelle

- **Novembre 2022** : 02/11 GARNIER

Lucienne

*Nos sincères condoléances à leurs familles...*



DÉCOUVERTE

## L'OUTIL EN MAINS, POURQUOI PAS À SAINT-SAVINIEN ?

Depuis que nous avons découvert cette association « L'Outil en Main » nous ne pouvons nous empêcher de penser qu'une telle association aurait sa place dans notre commune.

C'est une association nationale qui a pour objet l'initiation des jeunes dès l'âge de 9 ans aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine dont les métiers d'art.

Cette initiation a lieu dans un lieu dédié, où sont regroupés de vrais ateliers avec de vrais outils. Elle est guidée par des gens de métier ou passionnés, souvent à la retraite, tous bénévoles pour faire fonctionner cette très originale association.

Les jeunes de 9 à 14 ans sont accueillis le mercredi après-midi en période scolaire. Chaque jeune doit découvrir durant l'année l'ensemble des ateliers dont l'association dispose. Menuiserie, mécanique, couture, électricité, boulangerie, pâtisserie, taille de pierre, ferronnerie, maçonnerie...



C'est à Surgères que nous sommes allés visiter une telle association. Elle fonctionne avec 35 bénévoles et reçoit 25 jeunes. Nous avons été impressionnés par la motivation de ces jeunes, silencieux, appliqués, à l'écoute des artisans heureux et fiers de pouvoir transmettre leur savoir-faire.

**Tous, nous avons été séduits par ce concept et nous souhaiterions approfondir le sujet. Mais plusieurs points sont rédhibitoires :**

- ➔ Trouver un local. Suffisamment grand, accessible, en bon état, afin qu'il ne nécessite pas de trop gros frais d'isolation ou de mise en conformité.
- ➔ Rassembler autour de ce projet un nombre suffisant d'anciens artisans ou passionnés qui souhaitent s'engager dans cette aventure.

**C'est un projet qui créerait un lien intergénérationnel tout en :**

- ➔ permettant aux parents d'offrir à leurs enfants la possibilité de se découvrir des talents et de développer leur dextérité ;
- ➔ donnant le sourire aux lèvres aux bénévoles (retraités ou autres) qui ont la passion de leur métier et la volonté de faire connaître leur savoir-faire.

**Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à contacter la mairie. Nous sommes en attente de vos idées, de vos propositions et nous restons à votre disposition pour en parler ensemble.**

... *Pour plus de renseignements sur L'Outil en Main, rendez-vous sur : [www.loutilenmain.fr](http://www.loutilenmain.fr)*

### LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs est ouvert de 7h30 à 18h30 le mercredi et pendant les vacances scolaires :

- ➔ **Vacances d'automne** : du 24/10 au 28/10 et du 31/10 au 04/11
- ➔ **Fermeture les vacances de fin d'année**
- ➔ **Vacances d'hiver** : Du 05/02 au 09/02 et du 12/02 au 16/02
- ➔ **Vacances de printemps** : Du 11/04 au 14/04 et 17/04 au 21/04
- ➔ **Vacances d'été (juillet/août)** : du 10/07 au 01/09

Les séjours hiver :

- ➔ **Séjour découverte de la montagne** : du dimanche 05/02 au samedi 11/02. Pour les enfants nés en 2014, 2013, 2012 et 2011.
- ➔ **Séjour ski et snowboard** : du dimanche 12/02 au samedi 18/02. Pour les enfants nés en 2010, 2009, 2008, 2007 et 2006.

#### Centre de loisirs Maison de l'Enfance

34 rue de la Borderie du Couvent - 17350 Saint-Savinien  
Tél : 05 49 98 49 81 • [alsh-stsavinien@valsdesaintonge.fr](mailto:alsh-stsavinien@valsdesaintonge.fr)

### L'OUTIL EN MAINS, EN QUELQUES CHIFFRES...

**68**  
départements

**240**  
associations  
locales



**5 500**  
bénévoles

**3 500**  
jeunes accueillis  
chaque semaine

COLLÈGE

**3,2,1... PARTEZ !**

Le traditionnel cross du collège s'est tenu le jeudi 20 octobre. L'organisation a permis de réunir tous les collégiens et les élèves de CM1 et CM2 des écoles du secteur, Saint-Savinien, Taillebourg, Bords et Crazannes, un nombre record de participants ! Comme toujours, l'ambiance, les efforts, la musique et les performances étaient au rendez-vous. Une démonstration de joëlette monoroue était organisée, quelques-uns ont pu s'essayer au tour porté, voire au portage, une découverte dans l'esprit de partage et d'entraide.

Les élèves de l'école d'Archingeay nous rejoindront pour notre prochaine festivité, le rallye CM2-6<sup>ème</sup> !



**LE PROJET CUBE.S**

Le collège s'inscrit également dans une perspective éducative en rapport avec le développement durable et la protection de l'environnement. Le projet Cube.S se met donc en place. Il s'agit, à travers notre participation, de diminuer la consommation du collège en énergie (électricité, gaz, etc.) et de contribuer à l'éducation de nos jeunes pour une consommation ajustée et raisonnable. Une belle manière de réunir écologie et économies, et de développer la citoyenneté.

Le lancement du projet a pris la forme d'une flashmob, danse surprise au milieu de la cour de récréation vendredi 21 octobre préparée par des personnels et les éco-délégués enthousiastes et déterminés !

**RÉGIME DE SORTIE**

Concernant le fonctionnement du collège, les élèves ont 26 heures de cours par semaine, il y a donc des créneaux libres où les élèves peuvent sortir de l'établissement.

Leurs parents ont le choix de les autoriser ou non à quitter le collège en choisissant leur régime de sortie.

Nous assurons la permanence des élèves en régime « encadré » sur les horaires d'ouverture.



ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

**UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE**

Pour cette année scolaire, ce sont 63 enfants qui sont inscrits en maternelle et 140 en élémentaire soit 203 élèves.

Cette année encore, la quasi-totalité des enfants déjeunent au restaurant scolaire.

Nous souhaitons une heureuse retraite à Béatrice You qui était directrice de l'école maternelle depuis plus de quinze ans et à Marie-Ange Mazet, institutrice à Saint-Savinien depuis 2016.

Bienvenue à Élodie Orgé et Charlotte Chivot, leurs remplaçantes respectives.



EN QUELQUES CHIFFRES...



**203**

élèves



**9**

professeurs des écoles



**3**

ATSEM



**5**

agents d'entretien



**3**

agents au restaurant scolaire



**2**

agents à l'animation de l'accueil périscolaire

## HOMMAGE À...

### MICHELLE CICOIRA, UNE BÉNÉVOLE ENGAGÉE

C'est avec une grande tristesse que la Municipalité a appris le décès de Michelle Cicoira le 24 octobre dernier.

Sur la commune depuis 1952, elle était un élément moteur et fédérateur de la vie associative savinoise.

Très vite engagée auprès des jeunes de la bibliothèque puis du Centre de loisirs, elle deviendra Présidente du Foyer Rural dès 1998. Tournée vers les autres, inlassablement elle fédère, elle rassemble et redynamise l'association aidée par une équipe soudée, volontaire, accueillante et compétente. C'est grâce à sa détermination sans concession et ses bonnes relations avec la Fédération Départementale que le Foyer Rural compte aujourd'hui autant de sections et d'ateliers tous mis à disposition du plus grand nombre d'habitants du territoire.

Il y a une dizaine d'années, Michelle Cicoira se voyait remettre la médaille d'honneur de la ville pour son engagement associatif. Aujourd'hui, nous souhaitons la remercier pour son implication, son énergie, sa gentillesse et sa générosité. Une bénévole qui restera un exemple à suivre pour les générations futures...

Toutes nos sincères condoléances.

## GEDAR

### NOUVEAU SUCCÈS POUR LA MARCHÉ EN ROSE !



Près de 80 personnes s'étaient donné rendez-vous pour la Marche Rose sur la commune le Mercredi 12 octobre après-midi.

Organisée par l'association du GEDAR, en partenariat avec la MSA, le Crédit Agricole, et la Mairie, cette action s'est déroulée dans le cadre d'« Octobre Rose », mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein.

Félicitations à tous les participants et on vous donne rendez-vous l'année prochaine !

Marie-Yannick Ragonnaud, présidente du GEDAR :  
06 37 33 39 87 • [marieyannickrag@gmail.com](mailto:marieyannickrag@gmail.com)

## LES FILS D'ARGENT

### FIN D'ANNÉE FESTIVE POUR LES FILS D'ARGENT

Deux années sans repas de Noël, pas trois...

L'association Les Fils d'Argent invite ses adhérents et amis à participer au repas de Noël anticipé qui aura lieu dans la Salle Multi-loisirs, le Dimanche 18 décembre 2022 à midi.

Pendant et après un excellent repas de fête, trois musiciens feront danser les convives. Un moment sympathique à ne pas manquer et à passer entre amis, dans la joie et la bonne humeur !

Toutes les activités hebdomadaires ont repris en septembre (gym douce, scrabble, belote et tarot).

Et pour clôturer l'année 2022 et fixer les objectifs 2023, l'Assemblée Générale du Jeudi 19 janvier 2023 compte sur vous !

Les Fils d'Argent • [filsargent71350@laposte.net](mailto:filsargent71350@laposte.net) • 06 32 18 94 49



## ATS

### L'ATS À L'HONNEUR AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL INDIVIDUEL



Retour gagnant pour Léo TEODOSIJEVIC lors de la saison 2022, qui nous a fait la grande joie de remporter le titre de champion départemental en individuel en catégorie 3<sup>ème</sup> série (mi-juin 2022).

Un parcours magistral, au cours duquel, il a su montrer toutes les qualités d'un compétiteur hors pair, couplé à un comportement exemplaire qui mérite d'être souligné.

À noter qu'il s'incline également en demi-finale du championnat de la Ligue Nouvelle-Aquitaine, à une marche de l'accès à Roland-Garros pour les phases finales au championnat de France.

Joueur du cru Savinois, formé au club depuis 2001, ce titre vient récompenser son parcours tennistique qui n'a eu de cesse d'évoluer malgré une interruption de quelques années (2017 à 2020).

Un grand bravo à Léo pour ce titre amplement mérité et pour la belle image du club qu'il a su véhiculer tout au long de cette compétition !

Amicale Tennis Savinois • [contact@amicaletennissavinois.fr](mailto:contact@amicaletennissavinois.fr) • 06 27 44 80 45

## BILLARD CLUB SAVINOIS

### LE CLUB DE BILLARD N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

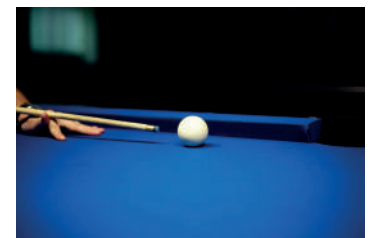
Vous cherchez une activité qui allie sport (doux), réflexion, stratégie, contrôle, anticipation ? Le billard carambole (Français) est fait pour vous. Pratiqué en détente ou plus sérieusement cette discipline est accessible à tous !

Peut-être avez-vous déjà pratiqué le Billard Français ? C'est comme le vélo ça ne s'oublie pas.

Aucune expérience ? Nos joueurs expérimentés se feront un plaisir de vous initier.

Venez nous retrouver au club les mardis et mercredis matin pour un premier contact.

Billard club Savinois • 13 rue Saint Michel • 06 11 42 90 13 - 06 21 73 55 04



## CERCLE MUSICAL

### REJOIGNEZ L'ORCHESTRE DU CERCLE MUSICAL

Vous aimez certainement la musique jouée par des orchestres en grandes formations ? Vous aimez sans doute les musiques de styles très variés ?



Alors, si vous êtes déjà musicien, amateur ou expérimenté, rejoignez l'orchestre du Cercle Musical Savinois, composé d'instruments à vent et de percussions. Venez assister à nos répétitions le samedi après-midi à 14h. Peut-être franchirez-vous le pas pour intégrer notre orchestre amateur, composé d'instruments à vent et de percussions, qui sera ravi de vous accueillir.

Deux chefs d'orchestres professionnels sont à la direction et sont soucieux d'accompagner chaque musicien en fonction de ses capacités personnelles.

La convivialité et la bonne humeur sont la politique majeure de l'association.

Claude Guichard, président du Cercle Musical : 06 30 98 34 05 • [claudeguichard6@sfr.fr](mailto:claudeguichard6@sfr.fr)

## MAËVA'SONG

### BRAVO À MISS & MADAME SAINTONGE 2022 !

Samedi 30 avril, de nombreux spectateurs étaient présents pour les élections de Miss Saintonge et Madame Saintonge organisées par l'association Maëva'Song à la Salle Multi-loisirs.

Présentée par Sindy Jaud, fidèle maîtresse de cérémonie de l'association, la soirée fût très élégante et pleine d'émotions. 10 jeunes filles de 16 à 25 ans et 7 femmes de tout âge ont pu défiler en robes de soirées, tenues d'été ou encore robes de mariées selon le titre auquel elles prétendaient : Miss Saintonge ou Madame Saintonge.



Lors de la soirée, spectacle de chansons orchestré par Maëva, la présidente de l'association, et tours de magies par l'incroyable Tony Herman étaient également proposés.

Un grand Merci aux filles élues l'année dernière qui ont représenté la Saintonge et félicitations aux nouvelles élues qui se tiennent à votre disposition pour toute manifestation sur la commune ou sur le territoire saintongeais.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette belle soirée et nous vous souhaitons à tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

Maëva Cacaud, présidente de l'association : 06 46 78 69 38 • [maevasong@outlook.fr](mailto:maevasong@outlook.fr)

## BIBLIOTHÈQUE

### UNE NOUVEAUTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE !

La période Covid-19 a permis de se rendre compte de la nécessité pour une bibliothèque d'avoir son propre catalogue en ligne... C'est désormais chose faite à Saint-Savinien-sur-Charente !

En lien avec la municipalité, ce site est désormais accessible à la consultation, que vous soyez inscrit ou non inscrit à la bibliothèque.

Il vous suffit de taper : [www.bibliotheque-saintsavinien.fr](http://www.bibliotheque-saintsavinien.fr) .

Vous aurez ainsi accès aux dernières nouveautés et à la consultation par genre (roman, BD, album, etc...). Actuellement, plus de 7 000 livres et 500 documents audio et vidéo sont répertoriés.

Si vous avez la chance d'être inscrit, vous aurez en plus la possibilité de réserver, de voir vos emprunts, de faire des suggestions d'achats, etc...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter ! La bibliothèque est ouverte le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

Bibliothèque • 12 Rue Bel Air • 05 46 98 68 24 • [st-savinien.bibliotheque@orange.fr](mailto:st-savinien.bibliotheque@orange.fr)

## LE MARCHÉ DE L'ESPOIR

### LE MARCHÉ DE L'ESPOIR



C'est un espace caritatif situé à la fois parmi les 47 associations savinoises et les 79 partenaires de la Banque Alimentaire Départementale. Au cours de l'année 2021, l'association est venue en aide 2 fois par mois à 59 familles de 1 à 10 personnes, dont 3 réfugiés Ukrainiens, et a distribué 3 112 paniers alimentaires pour un tonnage de 37,7 T.

Ces produits proviennent d'achats à la Banque Départementale, des Fonds Européens, du Super U local, de dons de particuliers et des collectes auprès des grandes surfaces effectuées par les bénévoles de l'association en juin et novembre de chaque année.

Nous remercions Monsieur le Maire de St Savinien et les Maires de l'ancien canton pour leurs soutiens logistique et financier sans lesquels nous ne pourrions pas fonctionner.

Le Covid et les conflits internationaux que nous traversons accentuent la précarité qui, hélas, démontre l'utilité des associations de ce type dans une société créatrice de misères.

Le Marché de l'Espoir, ainsi dénommé, porte dans le cœur de ses bénévoles, l'espérance d'un monde meilleur.

NB : L'Association ne recrute plus de bénévoles.

Le Marché de l'Espoir • 05 46 91 52 02 • [lemarchedelespoir@laposte.net](mailto:lemarchedelespoir@laposte.net)

## ATELIER HATHA YOGA

### LES 30 ANS D'AHYA

C'est dans la douceur et le partage que nous avons fêté les trente ans de notre association chez Isabelle Dupond qui a mis pour l'occasion son jardin et sa maison à notre disposition.



Valérie et Samuel venus de l'île d'Oléron nous ont fait découvrir les chants bauls accompagnés d'instruments traditionnels du Bangladesh. Beau voyage !!!

Cet anniversaire a été l'occasion de resserrer les liens entre les adhérents.

Atelier Hatha Yoga (Ahya) • 06 04 12 27 91 • [mibonicho@orange.fr](mailto:mibonicho@orange.fr)



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

## LES NUISANCES SONORES

Le bruit est un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme désagréable ou gênante. L'excès de bruit entraîne des répercussions sur la santé. Des effets immédiats comme l'augmentation du rythme cardiaque et de la tension artérielle, des troubles de l'audition (dimension physiologique) mais aussi des effets à long terme comme la fatigue physique, nerveuse, l'insomnie, l'anxiété et autres symptômes (dimension psychologique).

Les nuisances sonores subies peuvent résulter de trois sources principales : les activités, le voisinage, les transports.

### BRUITS D'ACTIVITÉ

Toute activité bruyante exercée à proximité de logements peut être génératrice de nuisances. Pour une meilleure gestion de ces nuisances, une réglementation nationale a été mise en place, de façon propre à chaque type d'activités.

Sont concernés les bruits provoqués par :

- ➔ les activités industrielles, artisanales ou commerciales : ateliers, garages, stations de lavage de véhicules, supermarchés, boulangeries, pompes à chaleur, etc. ;
- ➔ les activités impliquant la diffusion de son amplifié à des niveaux sonores élevés : bars, restaurants, salles de concerts, etc. ;
- ➔ les activités de sports et de loisirs : stades, gymnases, piscines, courts de tennis, etc.



### BRUITS DE VOISINAGE

Dans les textes réglementaires, la notion de bruit de voisinage dépasse la signification courante se limitant aux bruits produits par les voisins et englobe les bruits de comportement, les bruits provenant des activités professionnelles non classées pour la protection de l'environnement, les activités de loisirs dont le fonctionnement normal est peu bruyant et les bruits provenant des chantiers.

Les activités de jardin et de bricolage génèrent parfois des nuisances sonores. Respectez les horaires des travaux fixés dans l'arrêté municipal du 21 août 2012, vos voisins vous en seront reconnaissants.

Pour rappel, les travaux sont autorisés :

- ➔ du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h ;
- ➔ le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- ➔ les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

### BRUITS DE TRANSPORTS

Pour 54 % des Français\*, le bruit des transports (trains, avions, circulation, deux-roues...) est la principale source de nuisance, loin devant les bruits de comportements qui généraient 21 % de la population.

À Saint-Savinien, nous sommes régulièrement agressés par les bruits stridents des deux-roues qui portent atteinte à la tranquillité de notre village.

Les deux-roues « exagérément bruyants » ont souvent un pot d'échappement absent ou modifié. Cette modification de la ligne d'échappement s'accompagne

fréquemment de transformations plus profondes, allant du kit de puissance aux roues surdimensionnées et cadres renforcés.

Parfois non immatriculés et donc pas assurés, ces deux-roues représentent tant une nuisance sonore pour les riverains qu'un danger pour les autres usagers de la route.

Une réglementation existe, mais elle n'est pas toujours facile à appliquer.

Les sanctions prévues par la loi sur les nuisances sonores des deux-roues sont :

- ➔ une amende de 135 euros pour toute émission de bruits susceptibles de causer une gêne aux autres usagers de la route ou aux riverains ;
- ➔ une amende de 11 euros en cas d'utilisation d'un pot d'échappement non homologué ;
- ➔ l'immobilisation du véhicule.

La première infraction peut être verbalisée sans appareil de contrôle, par la simple constatation de la nuisance sonore par les policiers ou gendarmes.

Il est important de rappeler qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité de chacun d'entre nous.

En tant que citoyen, dans notre commune rurale la gestion du bruit ne fait-elle pas partie du « savoir vivre ensemble » ? Ne fait-elle pas appel à notre éducation ? Au respect de nos voisins et de notre environnement ?

Pour que Saint-Savinien retrouve sa quiétude, soyons vigilants, et soucieux du bien-être de tous.

\* Enquête TNS - SOFRES de mai 2010 « les Français et les nuisances sonores » - ministère du Développement durable

## OBLIGATION LÉGALE

### SIA ARMES, UNE NOUVELLE OBLIGATION POUR LES CHASSEURS !

Depuis le 8 février 2022, les chasseurs doivent enregistrer leurs armes sur le nouveau système d'information sur les armes (SIA) déployé par le Ministère de l'Intérieur. Ce système remplacera à terme l'application actuelle Agrippa (registre informatisé des possesseurs d'armes) et sera progressivement ouvert aux autres catégories de détenteurs d'armes (tireurs de ball-trap, biathlètes, non-licenciés, tireurs sportifs, collectionneurs).

L'objectif est de simplifier la traçabilité des armes détenues en France. Aussi, pour détenir, acquérir, céder ou réparer une arme, les chasseurs ont l'obligation de se créer un compte personnel sur le nouveau système en ligne qui leur attribuera un numéro SIA.

Ceux qui avaient déjà enregistré leurs armes de chasse devraient les retrouver automatiquement sur le râtelier de ce compte. Ils disposeront de 6 mois pour enregistrer les armes qu'ils détiennent et qui ne seraient pas encore déclarées. Pour créer ce compte ils devront télécharger :

- ➔ une copie de leur permis de chasser ;
- ➔ une copie de leur pièce d'identité ;
- ➔ un justificatif de domicile.

**Vous êtes chasseur ?** N'attendez pas pour créer votre compte dans le SIA ! Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, il sera trop tard pour conserver vos droits à détenir vos armes.

Pour créer votre compte personnel dans le SIA, rendez-vous sur <https://sia.interieur.gouv.fr>

## CIVISME

### L'HEURE CIVIQUE SAVINOISE, ÇA CONTINUE !



L'heure civique à Saint-Savinien-sur-Charente a été mise en place en janvier 2022 afin de faciliter le quotidien, favoriser le lien social mais également aider ou protéger les personnes les plus fragiles ou isolées.

La Municipalité souhaite offrir aux Savinois et Savinoises via l'Heure Civique, les moyens de se porter volontaire bénévolement et d'aider ainsi les personnes dans leur vie quotidienne.

Si vous souhaitez une aide ponctuelle pour un acte de la vie quotidienne, ne relevant pas d'une intervention de professionnel, vous pouvez contacter la mairie de Saint-Savinien-sur-Charente au 05 46 90 20 03.

## BON À SAVOIR...

Des permanences sont mises en place à la Mairie pour vous aider dans vos démarches administratives du quotidien :

➔ **Permanences France Services** : les jeudis et samedis matin de 9h15 à 11h35.

Pour vous faire accompagner, prenez rendez-vous par mail à [tonnay-boutonne@france-services.gouv.fr](mailto:tonnay-boutonne@france-services.gouv.fr) ou par téléphone au 06 02 17 12 44.

➔ **Permanences Finances publiques** : les mercredis après-midi de 14h à 16h45.

## RÈGLES D'USAGE

### PILOTER UN DRONE : LES RÈGLES À RESPECTER

Un drone est un engin volant sans passagers, piloté à distance. Certains drones de loisir nécessitent une autorisation pour voler. Dans tous les cas, un certain nombre de règles conditionnent leur pilotage.



Certaines zones sont interdites au vol et d'autres soumises à restrictions. En cas d'incident, votre responsabilité peut être engagée. Si le poids de votre drone est supérieur ou égal à 800 grammes, vous devez l'enregistrer et suivre une formation en ligne.

#### Voici 10 principes pour voler en conformité avec la loi :

1. Je ne survole pas les personnes.
2. Je respecte les hauteurs maximales de vol.
3. Je ne perds jamais mon aéronef télépiloté de vue et je ne l'utilise pas la nuit.
4. Je ne fais pas voler mon aéronef télépiloté au-dessus de l'espace public en agglomération.
5. Je n'utilise pas mon aéronef télépiloté à proximité des aérodromes.
6. Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés.
7. Je respecte la vie privée des autres, je ne diffuse pas mes prises de vue sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
8. Si la masse de mon aéronef télépiloté est supérieure ou égale à 800 grammes, je dois respecter certaines obligations légales.
9. Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité.
10. En cas de doute, je me renseigne.

La violation des règles de sécurité et des interdictions de survol est passible de 15 000 € à 75 000 € d'amende, de 1 à 6 mois d'emprisonnement et de la confiscation de votre drone.

➔ **Pour plus d'information, rendez-vous sur :** <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34630>

## VIGILANCE

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Aujourd'hui, 40% des enfants de moins de 13 ans possèdent un compte sur un ou des réseaux sociaux. Cela concerne par exemple Snapchat, Facebook, Instagram, Twitter ou même TikTok.

Seulement, pour utiliser ces réseaux sociaux, il faut avoir au moins 13 ans ! En mentant sur leur âge, ces jeunes utilisateurs ont alors accès à une plateforme identique à celle utilisée par des adolescents et même des adultes. Cette situation peut devenir particulièrement dangereuse.

En effet, les enfants de moins de 13 ans sont vulnérables à la fois du fait des propos et autres contenus mis en ligne par d'autres personnes, mais également du fait des contenus qu'ils peuvent être amenés à publier eux-mêmes sur le site, comme les informations personnelles et les photos. Par ailleurs, en laissant leur profil ouvert au public comme c'est souvent le cas, les mineurs peuvent être exposés à des personnes aux intentions malveillantes. Soyez vigilants avec vos jeunes enfants !



## BON À SAVOIR...

### THESEE, LA PLAINTE EN LIGNE POUR LES VICTIMES D'E-ESCROQUERIES

**Victime d'une escroquerie en ligne ? Désormais, grâce à la plateforme THESEE, vous pouvez déposer plainte en ligne rapidement et facilement.**

Il vous suffit de vous rendre sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) rubrique « arnaque sur internet » et de vous laisser guider.

Les informations que vous communiquez sont analysées et recoupées par des experts de la police judiciaire.

THESEE a pour objectif de traiter les principaux modes opératoires constatés sur internet et lutter plus efficacement contre :

- ➔ le piratage de messagerie électronique et de compte de réseau social ;
- ➔ l'escroquerie aux sentiments ;
- ➔ l'escroquerie aux petites annonces ;
- ➔ le chantage en ligne ;
- ➔ la demande de rançon pour débloquer un ordinateur ;
- ➔ la fraude liée aux faux sites de vente.

### BIENTÔT 16 ANS... PENSEZ AU RECENSEMENT !



**Vous avez entre 16 ans et 16 ans et 3 mois ?** Vous devez vous faire recenser auprès de la mairie, ou sur internet, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est obligatoire. Votre recensement fait, vous obtiendrez votre attestation de recensement.

**Dans le trimestre suivant**, la mairie fera parvenir votre dossier au Centre du Service National de rattachement.

**Au bout de 4 mois** après votre recensement, vous pourrez vous inscrire sur le site [majdc.fr](http://majdc.fr) ce qui vous permettra de suivre votre dossier et faciliter votre convocation.

**À partir de 17 ans**, vous serez convoqué à votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) par mail et/ou à votre domicile par courrier.

Vous effectuerez votre Journée Défense et Citoyenneté et recevrez votre certificat qui devra être conservé précieusement et présenté lors de l'inscription à vos examens, concours et permis de conduire.

**Jusqu'à vos 25 ans**, vous devrez informer le CSNJ de Poitiers de tout changement de domicile ou de résidence même après avoir fait votre JDC.

### LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

**Une étape clé à ne pas manquer !**

**Votre certificat est obligatoire :**

- ➔ pour passer vos examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)
- ➔ pour passer vos concours (fonction publique, grandes écoles...)
- ➔ pour vous engager dans l'armée.

**Grâce à MAJDC.FR vous pouvez :**

- ➔ Découvrir ce qu'est la JDC ;
- ➔ Poser toutes vos questions ;
- ➔ Changer la date de votre JDC ;
- ➔ Demander une exemption ;
- ➔ Télécharger votre convocation, et votre attestation à l'issue de la JDC



## VIE LOCALE

### PASSATION DE COMMANDEMENT CHEZ NOS POMPIERS



© SDIS 17 - F. Courtin

Samedi 15 octobre, s'est tenue la cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Christophe DAUNAS et le nouveau lieutenant Jean-Luc MICHAUD à la Salle Multi-loisirs.

Au cours de cette cérémonie, deux médailles d'honneur pour services exceptionnels ont été remises : une au lieutenant DAUNAS, ancien chef de centre, et une au lieutenant honoraire Jany CAILLON qui après 46 ans de service a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée !

Félicitations à eux !



# AGENDA

Pensez à vérifier le maintien des événements sur [www.saint-savinien.fr](http://www.saint-savinien.fr)

- ✕ ASSOCIATIONS
- ✕ MUNICIPALITÉ
- ✕ EXPOSITION / SALON
- ✕ AUTRES ÉVÉNEMENTS

## DÉCEMBRE

- ✕ **Samedi 10 décembre de 9h à 18h**  
Marché de Noël du Foyer Rural  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Samedi 10 décembre à 17h**  
Audition de Noël de l'Aridem  
Hall de l'école élémentaire
- ✕ **Mardi 13 décembre à 18h30**  
Portes Ouvertes de Danse Pirouettes  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Vendredi 16 décembre à 20h30**  
Opéra « Le Lac des Cygnes »  
Cinéma Florida
- ✕ **Dimanche 18 décembre à 12h**  
Repas de Noël des Fils d'Argent  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Dimanche 18 décembre à 9h**  
Compétition de billard  
Club de billard

## JANVIER

- ✕ **Samedi 7 janvier à 17h30**  
Cérémonie des Vœux à la population  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Judi 19 janvier**  
Assemblée générale des Fils d'Argent  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Dimanche 22 janvier à 9h**  
Compétition de billard  
Club de billard

- ✕ **Samedi 28 janvier**  
Soirée musicale du Foyer Rural  
Salle Multi-loisirs

## FÉVRIER

- ✕ **Dimanche 19 février à 9h**  
Compétition de billard  
Club de billard
- ✕ **Dimanche 26 février à 9h**  
Compétition de billard  
Club de billard
- ✕ **Dimanche 26 février à 16h**  
Concert de l'Harmonie des 3 Vals  
Salle Multi-loisirs

## MARS

- ✕ **Samedi 4 mars**  
Spectacle offert par la mairie  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Vendredi 10 mars**  
Représentation du Théâtre de l'Anaphore  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Samedi 11 mars**  
Braderie de la Bourse aux Vêtements  
Bourse aux Vêtements
- ✕ **Samedi 11 mars**  
Repas du Comité des Fêtes de Le Mung  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Dimanche 12 mars**  
Repas dansant des Fils d'Argent  
Salle Multi-loisirs
- ✕ **Dimanche 19 mars à 9h**  
Compétition de billard  
Club de billard
- ✕ **Dimanche 19 mars**  
Commémoration  
du Cessez-le-feu en Algérie  
Mémorial Départemental
- ✕ **Vendredi 31, samedi 1 & dimanche 2 avril**  
Journées Européennes  
des Métiers d'Art  
Abbaye des Augustins,  
Salle du Belvédère & Cargo Bleu



## AVRIL

- ✕ **Samedi 1 avril**  
Réouverture de la Bourse aux Vêtements  
Bourse aux Vêtements

- ✕ **Du 10 au 16 avril**  
Exposition de Pauline Chouteau  
Salle du Belvédère

- ✕ **Dimanche 16 avril à 9h**  
Compétition de billard  
Club de billard

- ✕ **Dimanche 30 avril**  
Journée du souvenir des victimes  
de la Déportation  
Monument aux Morts

## MAI

- ✕ **Du 1 au 7 mai**  
Exposition de Marie Scalliet  
Salle du Belvédère

- ✕ **Samedi 6 mai à 16h**  
Concert du Cercle Musical  
Abbaye des Augustins

- ✕ **Samedi 6 & dimanche 7 mai**  
Salon des loisirs créatifs  
Salle Multi-loisirs

- ✕ **Lundi 8 mai**  
Commémoration du 8 mai 1945  
Monument aux Morts

- ✕ **Du 8 au 14 mai**  
Exposition du collectif ArtSavinien  
Salle du Belvédère

- ✕ **Samedi 13 mai**  
Cocktail Musical de l'OSVS  
Salle Multi-loisirs

- ✕ **Samedi 13 & dimanche 14 mai**  
Marché des Potiers  
Ile de la Grenouillette



- ✕ **Du 15 au 21 mai**  
Exposition de Elisabeth Baron et Patricia  
Da Silva  
Salle du Belvédère

- ✕ **Du 22 mai au 4 juin**  
Exposition de Philippe Heichelbech  
Salle du Belvédère

- ✕ **Mercredi 24 mai à partir de 14h**  
Tournoi et repas du bridge  
Salle Multi-loisirs



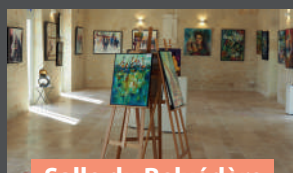
**1<sup>er</sup> dimanche du mois**  
(sauf en janvier)

**RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES**  
Ile de la Grenouillette



**Chaque samedi**

**MARCHÉ DE 8H À 12H30**  
Les Halles, place Bonnet



**Salle du Belvédère**

**SALLE D'EXPOSITION**  
Belvédère, place de l'Église



**L'Écran savinois**

**CINÉMA LE FLORIDA**  
Salle classée art et essai  
65, Quai des Fleurs.

Jean Claude Godineau, Maire,  
et les membres du Conseil Municipal,  
vous présentent leurs

# Meilleurs Vœux

2023

Pour cette nouvelle année,  
que chaque journée soit  
brillante & scintillante ...

[WWW.SAINT-SAVINIEN.FR](http://WWW.SAINT-SAVINIEN.FR)